



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Le CRECQ dénonce la vision étriquée du Manifeste pour l'exploitation du pétrole québécois

Drummondville, le 13 janvier 2013

En tant qu'acteur fortement engagé et mobilisé sur la question de la dépendance du Québec au pétrole, le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) se sent particulièrement interpellé par la sortie du Manifeste pour tirer profit collectivement de notre pétrole signé par onze personnalités du monde des affaires.

Le CRECQ souligne d'abord qu'il partage plusieurs des constats émis dans ce Manifeste, notamment la santé précaire de l'économie québécoise, les impacts économiques de notre dépendance croissante au pétrole et la prépondérance du pétrole dans le bilan énergétique du Québec pour de nombreuses années encore. Par ailleurs, le CRECQ appuie aussi l'importance qu'accordent les auteurs à engager une discussion saine sur ces questions, et sur la nécessité de veiller à ce que tous les projets de développement reposent sur de hauts standards de protection de l'environnement.

Ce pendant, le Manifeste manque de profondeur sur de nombreux enjeux et présente des conclusions partielles. Le CRECQ relève trois aspects saillants:

- Les auteurs présument que l'exploitation du pétrole québécois sera nécessairement très rentable, même si de fortes contraintes devront être imposées pour limiter les impacts de cette activité. En somme, ils laissent miroiter les revenus hypothétiques qui pourraient être tirés de cette exploitation, sans établir un portrait de ce qu'il en coûtera pour les obtenir. Le CRECQ croient que les auteurs devraient impérativement se poser les questions suivantes.
 - Combien en coûte-t-il aujourd'hui de produire du pétrole non conventionnel sachant que le retour sur l'investissement énergétique (RIE) est de plus en plus faible ? N'en déplaise aux signataires du manifeste, nous ne sommes plus à l'époque des gisements pétroliers faciles à extraire et donc très rentables.
 - Que restera-t-il une fois qu'on aura ajouté les coûts pour la mise en place des «hauts standards de protection de l'environnement », les justes compensations pour les communautés, la bonne gestion des risques et des mesures d'urgence, etc.? Sans compter la portion des bénéfices qui serait mise en réserve, comme en Norvège, pour assurer une juste part aux générations futures.

- En raison des impacts inévitables de l'exploitation du pétrole sur le milieu, de quelle ampleur seront les pertes, en termes de retombées économiques, pour d'autres secteurs d'activité (pêche et tourisme, par exemple)?
- Les auteurs considèrent aussi que les solutions à notre surconsommation de pétrole reposent uniquement sur la substitution d'énergie (électrification notamment). Pour eux, la réduction de la consommation ne semble tout simplement pas une option et son augmentation est un fait inéluctable. Imaginer que cette tendance à l'augmentation de la consommation de pétrole, une ressource non renouvelable, pourra toujours être satisfaite et ce, à des coûts raisonnables, c'est rêver en couleurs. Il est illusoire de penser que l'exploitation de pétrole au Québec mettra notre économie et celle des citoyens à l'abri de cette tendance lourde.
- Enfin, en attendant de savoir s'il est effectivement possible d'exploiter de manière rentable notre pétrole tout en respectant les plus hauts standards environnementaux, les signataires du Manifeste devraient prendre conscience que la réduction de la consommation de pétrole permet de réaliser des gains économiques, sociaux et environnementaux non seulement plus importants, mais surtout immédiats.

« Pour le CRECQ, le plus urgent pour améliorer notre situation économique, c'est de réduire notre dépendance au pétrole tout court. De nombreuses options sont possibles: un meilleur aménagement du territoire, des déplacements plus efficaces, des mesures d'efficacité énergétique, etc.. Une telle stratégie est porteuse de nombreux bénéfices tels que la diminution des dépenses énergétiques des ménages, l'amélioration de la santé publique et de ses coûts (moins de pollution atmosphérique, augmentation de l'activité physique), la valorisation des énergies renouvelables québécoises et du savoir-faire associé, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, etc. », souligne M. Gilles Brochu, président du CRECQ.

À ce titre, le CRECQ rappelle qu'il a produit il y a trois ans un [manifeste sur le pétrole](#) sous la forme d'une déclaration d'engagement. Dévoilée au Forum québécois sur l'énergie à Shawinigan en novembre 2011, cette déclaration est signée par plus de [150 organisations et municipalités](#). Toutes ont alors reconnu la pertinence pour le Québec de réduire sa dépendance au pétrole et se sont engagées concrètement à y participer. Les auteurs du manifeste en faveur de l'exploitation du pétrole devraient assurément s'en inspirer et, pourquoi pas, se joindre aux signataires.